



Inscription à une manifestation payante Rétropomme

Conditions générales

1. Domaine d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent aux manifestations payantes (Après-midis d'information, Cours et autres rencontres) organisées par l'Association et Fondation Rétropomme, intitulée « l'organisateur » ci-après.

Le participant [ce qui est écrit au masculin se lit aussi au féminin] reconnaît avoir pris connaissance de ces conditions générales lors de son inscription en cochant la rubrique correspondante du formulaire d'inscription.

2. Inscription

L'inscription se fait selon les modalités annoncées pour chaque manifestation. Le participant s'engage à fournir des coordonnées valides lors de son inscription. Ces dernières comprennent :

- Nom
- Prénom
- Rue
- Code postal et Ville
- Adresse électronique
- N° de téléphone.

Le nombre d'inscrits peut être limité. Le participant reçoit un courriel et/ou un courrier de confirmation d'inscription.

3. Conclusion du contrat et modalité de paiement

Toute inscription est contraignante et ne peut être annulée que sous les conditions mentionnées au point 4.

Le paiement fait partie intégrante du processus d'inscription. L'inscription est garantie dès réception du montant dans les délais indiqués sur le courriel et/ou le courrier de confirmation.

4. Annulation de l'inscription

Le participant dispose d'un droit d'annulation écrite de son inscription jusqu'à 10 jours ouvrables avant la manifestation. L'annulation ne peut se faire que par écrit, courriel ou lettre, la date d'affranchissement faisant foi.

Une fois ce délai passé, le montant de l'inscription reste dû à l'organisateur. En cas de maladie ou accident survenant dans les 10 jours avant la manifestation, une annulation sans frais voire un remboursement sera accordé uniquement sur présentation d'un certificat médical.

5. Annulation de la manifestation

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure ou d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Dans ce cas, les participants seront remboursés intégralement.

6. Modification du programme

Si des circonstances imprévues l'exigent, l'organisateur se réserve le droit de modifier le programme par rapport au descriptif de l'offre. Dans ce cas, aucun remboursement ne peut être demandé.

7. Propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle relatifs aux contenus présentés ou publiés appartiennent à l'organisateur et aux conférenciers ou animateurs de la manifestation. Le participant n'acquiert aucun droit sur ces contenus. Seul un usage privé est toléré.

8. Protection des données du participant

Les données personnelles enregistrées lors de l'inscription ne seront en aucun cas transmises à des tiers sans l'autorisation préalable du participant. L'organisateur s'engage à ne pas utiliser les données à d'autres fins que l'information en rapport avec la manifestation à laquelle le participant s'est inscrit.

9. For juridique

Le for juridique est à Neuchâtel.